

Leçon 3.

Agir pour l'intérêt général pour le développement durable.

Introduction

La responsabilité des représentants élus est d'agir pour l'intérêt général ou collectif mais cette responsabilité est partagée par les citoyens qui peuvent agir individuellement ou collectivement.

I. Intérêt général, intérêt personnel.

L'intérêt personnel correspond à ce qui est avantageux pour soi-même. L'intérêt collectif est ce qui est avantageux pour un groupe et l'intérêt général est ce qui est avantageux pour toute la société. Parfois, l'intérêt personnel s'oppose à l'intérêt général mais, bien souvent, intérêt personnel et intérêt collectif ou général peuvent se concilier. (voir exercice)

II. Agir dans l'intérêt de tous.

Il est possible d'agir dans l'intérêt de tous dans différents domaines. L'ONU a fixé des ODD (Objectifs de Développement Durable) qui servent l'intérêt général aussi bien que l'intérêt individuel. **Individuellement ou collectivement, chacun peut effectuer des gestes ou mener des actions pour le développement durable, dans l'intérêt général :**

Leçon 3.

Agir pour l'intérêt général pour le développement durable.

Introduction

La responsabilité des représentants élus est d'agir pour l'intérêt général ou collectif mais cette responsabilité est partagée par les citoyens qui peuvent agir individuellement ou collectivement.

I. Intérêt général, intérêt personnel.

L'intérêt personnel correspond à ce qui est avantageux pour soi-même. L'intérêt collectif est ce qui est avantageux pour un groupe et l'intérêt général est ce qui est avantageux pour toute la société. Parfois, l'intérêt personnel s'oppose à l'intérêt général mais, bien souvent, intérêt personnel et intérêt collectif ou général peuvent se concilier. (voir exercice)

II. Agir dans l'intérêt de tous.

Il est possible d'agir dans l'intérêt de tous dans différents domaines. L'ONU a fixé des ODD (Objectifs de Développement Durable) qui servent l'intérêt général aussi bien que l'intérêt individuel. **Individuellement ou collectivement, chacun peut effectuer des gestes ou mener des actions pour le développement durable, dans l'intérêt général :**

